

# INSCRIPTION OU RÉINSCRIPTION A PARIS 8 (2015-2016)

## Rappel :

- Pour les passages de L1 en L2, de L2 en L3 et les redoublements, la réinscription est de droit. Cependant, pour le redoublement une troisième fois sur le même niveau d'études, vous devez passer un entretien pédagogique si vous n'avez acquis aucun EC cette année. Le formulaire peut être téléchargé sur le site de Paris 8 dans le menu [Inscription](#).

- Pour les passages de L3 en M1 et de M1 en M2, **vous devez avoir obtenu un avis favorable de la commission pédagogique après avoir déposé une candidature.**

## 1<sup>re</sup> étape

Inscrivez-vous en ligne à partir du mercredi 8 juillet 2015, en vous connectant sur le site de Paris 8 et cliquez sur les liens suivants : [Inscription](#) => [Suivez la procédure d'admission ou d'inscription qui correspond à votre situation](#) => *Effectuer mon inscription administrative => Réinscription à Paris 8*

Puis procédez à votre inscription en ligne. Notez bien la liste des pièces justificatives à fournir.

## 2<sup>e</sup> étape

**Déposez vos pièces justificatives en ligne.** La liste des pièces à fournir et le lien vers la plateforme de dépôt s'afficheront à l'issue de l'étape 1. Les pièces justificatives scannées au format PDF (ou JPEG) devront être parfaitement lisibles.

## 3<sup>e</sup> étape

- **Prenez rendez-vous** afin de finaliser sur place votre inscription administrative. Ne prenez rendez-vous que si vous avez déposé en ligne l'ensemble des pièces justificatives demandées. Le lien pour la prise de rendez-vous s'affichera à l'issue de l'étape 2.

- **Vous ne prenez pas rendez-vous si** vous passez de L1 en L2, de L2 en L3 (y compris si vous êtes AJAC) ou si vous redoublez votre année quel que soit votre niveau d'études (L1, L2, L3, M1, M2, DU...).

## 4<sup>e</sup> étape

Présentez-vous au bâtiment C le jour de votre rendez-vous ou sans rendez-vous selon les cas (voir étape 3) **muni des originaux des pièces justificatives.** Ces pièces que vous aurez mises en ligne précédemment seront validées par le service de la scolarité au regard des originaux présentés. Votre carte d'études et vos certificats de scolarité vous seront alors délivrés après règlement des frais de scolarité.

## Dates d'inscription

- Inscription administrative en ligne : **du 8 au 30 juillet 2015 et du 26 août au 15 octobre 2015.**

- Ouverture du bâtiment C pour finaliser les inscriptions : **du 8 au 24 juillet 2015 et du 3 au 30 septembre 2015 pour les licences et jusqu'au 15 octobre pour les masters.**